

LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Chronologie - repères historiques

Les dates relatives à l'histoire de la colonie et de la Maison d'Izieu sont indiquées sur fond gris.

6 avril 1944

Rafle d'Izieu

23 juillet - 15 août 1945

Procès du maréchal Pétain pour trahison et intelligence avec l'ennemi.

8 août 1945

Accords de Londres portant statut du Tribunal militaire international de Nuremberg et définissant la notion de crime contre l'humanité.

18 octobre 1945 - 1^{er} octobre 1946

Procès de Nuremberg devant le Tribunal militaire international. Magistrats britanniques, américains, français et soviétiques jugent 22 responsables de l'Allemagne nazie, accusés de crimes de guerre, de crimes contre la paix et, pour la première fois, de crimes contre l'humanité. Le tribunal international prononce 19 condamnations, dont 12 à la peine de mort.

19 janvier 1946

Statut du Tribunal militaire international de Tokyo promulgué par le général Mac Arthur.

3 mai 1946 - 12 novembre 1948

Procès de Tokyo. Onze juges internationaux jugent 28 criminels japonais pour crimes de guerre, crimes contre la paix et crimes contre l'humanité.

9 décembre 1948

L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

11 avril - 14 août 1961

Procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem.

Loi du 26 décembre 1964

Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles en France.

26 novembre 1968 et 25 janvier 1974

- Convention des Nations Unies sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité (26 novembre 1968).
- Convention européenne sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre (25 janvier 1974).

La France n'est pas partie à ces conventions car elle ne veut pas que les crimes de guerre soient imprescriptibles.

4 juillet 1987

Condamnation à Lyon de Klaus Barbie pour crimes contre l'humanité.

1989

Chute du « mur de Berlin » et destitution du dictateur roumain Ceaucescu.

25 mai 1993

Création par le Conseil de sécurité de l'ONU du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie à La Haye (Pays-Bas).

1er mars 1994

Entrée en vigueur du nouveau code pénal français. Il intègre les crimes contre l'humanité.

6 avril 1994

Déclenchement du génocide contre les Tutsi au Rwanda.

20 avril 1994

Condamnation à Versailles de Paul Touvier pour complicité de crimes contre l'humanité.

24 avril 1994

Inauguration du Musée-mémorial d'Izieu par le président de la République, François Mitterrand.

8 novembre 1994

Création par le Conseil de sécurité de l'ONU du Tribunal international pour le Rwanda à Arusha (Tanzanie).

2 avril 1998

Condamnation à Bordeaux de Maurice Papon pour complicité de crimes contre l'humanité.

17 juillet 1998

Signature à Rome de la convention sur la Cour pénale internationale.

16 octobre 1998

Arrestation à Londres du général Pinochet (dictateur chilien) sur la demande d'un juge espagnol.

3 juillet 2001

Ouverture à La Haye du procès de Slobodan Milosevic (dictateur serbe).

11 mars 2003

Installation de la Cour pénale internationale à la Haye (Pays-Bas).

22 juillet 2008

Arrestation de Radovan Karadzic, ancien Président de l'entité autoproclamée de la Republika Srpska, dite République serbe de Bosnie-Herzégovine (poursuivi pour le massacre de Srebrenica).

26 janvier 2009

Première audience de la chambre de jugement de la Cour pénale internationale (affaire Thomas Lubanga Dyilo, République démocratique du Congo).

9 août 2010

Loi française portant adaptation du droit pénal à l'institution de la Cour pénale internationale.

26 mai 2011

Arrestation de Ratko Mladic, ancien commandant en chef de l'armée de l'entité autoproclamée de la Republika Srpska, dite République serbe de Bosnie-Herzégovine (poursuivi pour le massacre de Srebrenica).



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

**MAISON
D'IZIEU**

www.memorializieu.eu

Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés

70 route de Lambraz – 01300 Izieu

Téléphone : +33 (0)4 79 87 21 05